



Sécurité de l'approvisionnement en hiver : le Conseil fédéral doit agir

En raison de la guerre en Ukraine, la Suisse risque cet hiver subir une crise d'approvisionnement avec une diminution de 30 % des quantités de gaz disponibles. Dans une moindre mesure, des difficultés d'approvisionnement en électricité sont possibles. Le PS tire la sonnette d'alarme et demande au Conseil fédéral d'accélérer les préparatifs à court terme et de prendre des mesures supplémentaires pour favoriser des investissements produisant des effets dans le domaine de l'énergie d'ici 2025.

La gestion de l'approvisionnement en gaz et celle des importations d'électricité ne peuvent être pensées qu'en lien avec l'Europe. La Suisse a besoin de la solidarité des pays voisins. Toutefois, ceux-ci ne pourront se montrer solidaires avec la Suisse que si nous avons pris des dispositions pour réduire notre utilisation du gaz en cas de difficultés d'approvisionnement, comme l'UE l'a recommandé à tous les États-membres.

Au niveau national, nous avons de toute manière besoin d'une telle stratégie. En effet, si nous n'arrivons pas à adapter la demande de gaz aux quantités disponibles et que le réseau se dépressurise, de nombreuses installations tomberont en panne. Cette panne pourrait durer plus longtemps que la pénurie de gaz elle-même, car il faut souvent l'intervention d'un-e spécialiste sur place pour redémarrer les chaudières. Dans l'intervalle, les personnes concernées subiraient non pas une légère baisse, mais n'auraient purement et simplement plus accès au chauffage ! En outre, en cas de grand froid et de pénurie électrique en Europe, un problème similaire pourrait se poser pour l'électricité : si nous voulons éviter des délestages comme en France (autrement dit, des coupures contrôlées par région pour plusieurs heures), il faut être capable de baisser préventivement un peu la consommation.

Le Parti socialiste suisse demande en ce sens au Conseil fédéral l'adoption au début de l'été d'un « plan de sécurité et de solidarité énergétique pour l'hiver », sous l'égide de l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays (OFAE).

Concrètement, ce plan devra comprendre les mesures suivantes :

- Établir un dispositif opérationnel de réduction temporaire de la consommation afin d'éviter le chaos et d'être crédibles auprès de nos voisins. Il s'agit du prérequis indispensable pour pouvoir obtenir un accord de solidarité. L'OFAE doit enfin accomplir la mission pour laquelle il existe ;
- Établir une stratégie de solidarité et de coopération avec les pays voisins (les discussions sont déjà en cours) ;
- Adopter rapidement au Parlement un « mécanisme de sauvetage » pour éviter une crise de liquidités des entreprises électriques. Les partis de droite doivent mettre fin à leur stratégie d'obstruction.

Pour ce faire, nous suggérons quatre mesures de réduction de consommation à mettre en vigueur dès le début l'hiver :

- Programme « *quick-win* » de remplacement d'appareils électriques dépassés et inefficaces (p. ex. remplacer les lampes néon par des lampes LED ou les plaques de cuissons en fonte/vitrocéram par des plaques à induction) ;
- Substitution du gaz par du mazout dans l'industrie et le chauffage à distance lorsque l'installation est bi-combustible (mesure déjà prévue) ;
- Légère réduction de la consommation de gaz dès le début de la saison de chauffage (1° de moins ou plafond à 20°) ;
- Négociations des accords de solidarité mutuelle avec les pays voisins.

Nous identifions en outre quatre mesures additionnelles de réduction de consommation à prendre temporairement si la crise d'approvisionnement devait effectivement survenir :

- Réduction supplémentaire de la température des bâtiments chauffés au gaz ;
- Interruption du gaz dans certaines industries, avec indemnisation correspondante (gestion de la demande) ;
- Réduction de la consommation d'électricité pour le chauffage (chauffages électriques à résistance, éventuellement pompes à chaleur) ;
- Appel à la réduction temporaire d'autres usages de l'électricité.

La plupart de ces mesures relèvent de l'Office fédéral de l'approvisionnement énergétique du pays. Nous demandons que cet office prépare en détail la mise en œuvre de ce plan. C'est sa raison d'être, et le manque de préparation actuel n'est pas acceptable.

À moyen terme : augmenter la production électrique hivernale et « *power-to-gaz* » d'ici 2025

Au-delà de ces mesures d'urgence, la guerre en Ukraine met une fois de plus en avant l'énorme dépendance de la Suisse aux importations d'énergies fossiles et la vulnérabilité qui en découle. Dans le programme du Parti socialiste suisse¹ de 1982, nous insistions déjà sur la nécessité de transformation de l'approvisionnement énergétique. Nous sommes en effet exposés à un triple risque :

- Risque de chantage énergétique ;
- Risque de financement ;
- Risque climatique.

Il faut donc accélérer la transition énergétique. La Suisse est en retard en raison de la résistance obstinée d'une bonne partie de la droite contre des mesures ambitieuses en matière d'efficacité et de production renouvelable.

Sous l'impulsion de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, le Conseil fédéral a maintenant fait plusieurs propositions dans ce sens, dont certaines sont déjà adoptées définitivement : accord sur le rehaussement des barrages, simplification des procédures photovoltaïques, soutien au PV sans autoconsommation, simplification des procédures hydroélectriques et éoliennes, contre-projet à l'initiative sur les glaciers, « mécanisme de

¹ Voir https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/1982_parteiprogramm_f.pdf et la résolution du 5.2 2022 : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/stromversorgungssicherheit_f.pdf

sauvetage », projet de loi sur l’approvisionnement électrique sûr et renouvelable, réserve hivernale.

Vu le caractère critique de la situation, nous proposons 6 mesures supplémentaires produisant des effets concrets d'ici 2025. Ces mesures s’ajoutent à la politique énergétique et climatique actuelle et aux projets en cours (remplacement des chauffages dans le contre-projet indirect à l’initiative sur les glaciers et la future initiative pour un fonds pour le climat).

Les six mesures à moyen terme que nous proposons sont les suivantes :

- Obligation solaire pour les grands toits et les nouvelles constructions, selon les propositions européennes. Cela pourrait aussi valoir pour les infrastructures appropriées ;
- Mise en place d'une procédure exceptionnelle d'autorisation directe par le Conseil fédéral en matière de parcs solaires au sol, à adopter par le biais d'une loi urgente, pour un total de 3 GW ;
- Déclaration d'intérêt national des projets de rehaussement de barrage et des deux nouvelles constructions figurant dans l'accord de la table ronde, ceci dans une loi ad-hoc ;
- Lancement d'un campus national de la transition énergétique pour former 4000 spécialistes par année ;
- Lancement d'un programme national pilote de 300 MW de production d'hydrogène à base de surplus estival d'électricité renouvelable selon le procédé « *power-to-gaz* » ;
- Participations aux projets européens de réindustrialisation, en particulier pour la fabrication des composants clés de la transition énergétique² ;

Ces six mesures doivent s’ajouter aux efforts déjà en place et compléter le plan SSEH.

² <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/de/aktuelles/handelspolitik-und-strategische-autonomie-der-eu/>